

en plus dénuée des qualités indispensables à l'art de gouverner. Elle ne sait que renouveler et perpétuer l'anarchie. Elle perd son prestige militaire à Crécy, à Poitiers, à Nicopolis, à Azincourt, ainsi que dans les guerres hussites. Elle devient une noblesse de cour ; elle se met au service des princes. Elle ne vit plus que de l'exploitation des censitaires ou pis encore de rapines et de brigandages.

La bourgeoisie urbaine, dont la puissance s'accroît, au XIV<sup>e</sup> siècle, aux Pays-Bas, dans l'Italie centrale et septentrionale, et jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle en Allemagne, montre plus de sens politique. Mais le régime municipal n'assure plus une protection suffisante aux collectivités qu'il abrite. D'ailleurs, au milieu des luttes sociales qui se déchaînent, le patriotisme communal s'altère ; la prospérité économique est souvent atteinte. L'horizon urbain se rétrécit et la commune qui avait été, dans la période précédente, l'auxiliaire de l'émancipation et du progrès, devient finalement, dans le domaine de l'activité économique, un agent de particularisme et de tyrannie, qui s'oppose par son esprit d'exclusivisme, de monopole et de réglementation, au développement de l'activité des sociétés nouvelles élargies.

L'économie nationale et l'Etat monarchique. — A la place de l'ancienne économie féodale agonisante, au-dessus de l'économie urbaine en décadence, s'organise et se développe l'économie nationale. Elle a pour cadre l'Etat monarchique ou princier, dans lequel se confondent les anciennes souverainetés locales. Au milieu de bien des tâtonnements, sous l'influence des maximes du droit romain, sous la pression des nécessités du temps, l'Etat prend conscience de ses droits et de ses devoirs envers la collectivité, surtout en Occident. Aux Pays-Bas, en France, en Italie, en Espagne, en Angleterre, parfois même dans le reste de l'Europe, les souverains ont une politique économique, souvent incohérente, mais tous les jours plus active.